

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-6671 rév. 5

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

TRESCAL

N° SIREN: 562047050

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES
INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / CLIMATIC CHAMBERS
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / THERMOCYCLEURS
INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / THERMOCYCLERS
PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / DISPOSITIFS MEDICAUX
CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / MEDICAL DEVICES

réalisées par / performed by :

TRESCAL - Agence de Roissy 294 AV DU BOIS DE LA PIE 95700 ROISSY-EN-FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date : 24/08/2022 Date de fin de validité / expiry date : 31/01/2024

> Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité, Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique. This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (<u>www.cofrac.fr</u>).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6671 Rév 4. This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6671 Rév 4.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6671 rév. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

TRESCAL - Agence de Roissy 294 AV DU BOIS DE LA PIE 95700 ROISSY-EN-FRANCE

Contact:

Monsieur Arnaud LE PETITCORPS

E-mail: arnaud.lepetitcorps@trescal.com

Dans son unité:

- Laboratoire d'essais - Implantation principale Roissy

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire de Roissy

(*) Portée FIXE (méthodes internes) :

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

(*) Portée flexible FLEX1 (référentiels normatifs) :

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Lieu de réalisation
	Température de - 80°C à 600°C	Mesure de la température par comparaison à des capteurs de température associés à une centrale de mesure	FD X15-140 FDV 08-601 NF EN 60068-3-5 NF EN 60068-3-7 NF EN 60068-3-11	Sur site client
Enceintes thermostatiques	- Ecart de consigne - Homogénéité de l'environnement - Stabilité de l'environnement - Temps de récupération en température - Erreur d'indication			
	- Vitesse de variation de l'environnement			
Enceintes climatiques	Température de rosée de 1°C à 80°C pour une température de 1°C à 85°C	Mesure par comparaison à un hygromètre	FD X15-140	
	- Ecart de consigne - Homogénéité de l'environnement - Stabilité de l'environnement - Temps de récupération en humidité - Erreur d'indication		FDV 08-601 NF EN 60068-3-6 NF EN 60068-3-7 NF EN 60068-3-11	

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Lieu de réalisation
Enceintes climatiques et thermostatiques sous vide	Température de - 80°C à 600°C - Ecart de consigne - Homogénéité de l'environnement - Stabilité de l'environnement - Erreur d'indication	Mountalige	Méthode interne PT-00ET-02	Sur site client
Enceinte à brouillard salin	Température de 0°C à 100°C - Ecart de consigne - Homogénéité de l'environnement - Stabilité de l'environnement - Erreur d'indication		Méthode interne PT-00ET-02	
Bains	Température de - 80°C à 200°C - Ecart de consigne - Homogénéité de l'environnement - Stabilité de l'environnement - Erreur d'indication		Méthode interne PT-00ET-02	
Enceintes de traitement thermique	Température de 5°C à 1250°C - Amplitude de régulation - Décalage de consigne - Classe - Ecart maximal en régime établi - Erreur d'indication		L06-450	
Enceintes de traitement thermique	Température de 0°C à 1250°C - Amplitude de régulation - Décalage de consigne - Classe - Ecart maximal en régime établi - Erreur d'indication		AMS 2750	

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / ENCEINTES CLIMATIQUES / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Lieu de réalisation
	Température de 50°C à 1250°C			
Four à moufle	- Amplitude de régulation - Décalage de consigne - Classe - Ecart maximal en régime établi	Mesure de la température par comparaison à des capteurs de	Méthode interne PT-00ET.01	
	Température de 50°C à 1250°C	température associés à une centrale de mesure		Sur site client
Four à moufle	 Ecart de consigne Homogénéité de l'environnement Stabilité de l'environnement Erreur d'indication 	de mesure	Méthode interne PT-00ET-02	

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE√ THERMOCYCLEURS / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Lieu de réalisation
Thermocycleur	Température de 30°C à 95°C	Mesure de la température par comparaison à des capteurs de température associés à une centrale de mesure	Méthode interne PT-00BI-09	Sur site client
	- Justesse - Homogénéité			

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / DISPOSITIFS MEDICAUX / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Lieu de réalisation
	Détermination du temps d'équilibrage	26	NF EN 554 § 5.3 Annexes A 3.3 et A3.6 (1994)	Sur site client
	Détermination du temps de maintien	dio		
	Mesure de la température pendant le temps de maintien	10.		
	Mesure de la pression pendant le temps de maintien	Méthode à la vapeur d'eau avec ou sans charge		
Petits et grands stérilisateurs à la	Détermination de la correspondante Température / Pression	70,		
vapeur d'eau	Détermination de la variation de température entre les capteurs pendant le temps de maintien			
	Calcul de la valeur stérilisatrice (FO)			
	Essai d'étanchéité au vide : mesure de pression	Méthode à la vapeur d'eau sans charge	NF EN 285 (2009) § 8.2.3 et § 18	

[#] Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : 24/08/2022 Date de fin de validité : 31/01/2024

La Responsable d'accréditation The Accreditation Manager

Séverine MOUISEL

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6671 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031

www.cofrac.fr